

# *MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES*

## *BUDGET 2018*

Le Conseil de la Municipalité désire aviser la population qu'il a adopté, lors d'une assemblée extraordinaire convoquée le 19 décembre 2017, son budget pour l'exercice financier 2018. Il sera possible pour vous d'en prendre connaissance à partir de l'information que vous retrouverez aux pages suivantes, faisant état de recettes et de dépenses totalisant une somme de 1 005 055,00\$.

Vous serez à même de constater, à la lecture du tableau de la page qui suit, que le taux global de la taxe foncière est demeuré le même qu'en 2017, soit 0,88\$. Les taux de taxation relatifs au service de la dette, au service incendie et au service de la Sûreté du Québec restent les mêmes.

Comme le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité, pour les années 2018, 2019 et 2020, a été déposé en novembre 2017 et en lien avec les transactions du marché immobilier, certaines propriétés subiront une augmentation de leur valeur.

Quant aux tarifs pour se voir dispenser les services d'aqueduc et d'égout, ils sont à la hausse pour les résidents du secteur « Village de St-Just », puisque la Municipalité contractera un emprunt en début d'année 2018 pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et qu'il est nécessaire de tarifier les usagers. Pour ce qui est des résidents du secteur « Daaquam », le tarif pour se voir dispenser le service d'égout est inchangé. Quant aux tarifs annuels de compensation relatifs au service de cueillette, de transport et d'enfouissement des ordures ménagères, exigés et prélevés en 2018, il n'y a également aucun changement.

Bien que la MRC de Montmagny ne procédera pas en 2018, au vidange des fosses septiques situées sur notre territoire, sur le compte de taxes annuels des contribuables non desservis par un réseau d'égout, la même tarification que l'an passé sera imposé pour acquitter les coûts réels de ce service.

# TAUX DE TAXES ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Taux de la taxe foncière générale	0,88	0,88	0,85
Taux – service de la dette	0,03	0,03	0,03
Taux – service incendie	0,03	0,03	0,03
Taux – service Sûreté du Québec	<u>0,08</u>	<u>0,08</u>	<u>0,08</u>
<b>TOTAL – Taux global de la taxe foncière :</b>	<b>1,02\$</b>	<b>1,02\$</b>	<b>0,99\$</b>

## **TARIFICATION – SERVICE D'AOUEDUC**

- Immeuble résidentiel	321,82	190,00	310,00
- Immeuble commercial – consommation élevée	426,73	229,00	373,00
- Immeuble commercial – consommation faible	335,00	190,00	310,00

## **TARIFICATION SECTEUR VILLAGE – SERVICE D'ÉGOUT**

- Immeuble résidentiel	25,00	25,00	155,00
- Immeuble commercial	27,00	27,00	165,00

## **TARIFICATION SECTEUR DAAQUAM – SERVICE D'ÉGOUT**

- Immeuble résidentiel	351,00	351,00	351,00
- Immeuble commercial	351,00	351,00	351,00

## **TARIFICATION – SERVICE DES ORDURES**

- Immeuble résidentiel	126,00	126,00	126,00
- Immeuble commercial – quantité élevée	257,00	257,00	257,00
- Immeuble commercial – quantité faible	200,00	200,00	200,00
- Immeuble saisonnier	65,00	65,00	65,00
- Immeuble agricole	74,00	74,00	74,00

## **TARIFICATION – SERVICE VIDANGE FOSSE SEPTIQUE**

- Immeuble résidentiel	102,00	102,00	102,00
- Immeuble saisonnier	51,00	51,00	51,00

Pour les contribuables dont le compte de taxes s'élève à plus de 300,00\$, il sera toujours possible de l'acquitter en quatre (4) versements égaux.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JUST-DE-BRETENIÈRES**  
**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ACTIVITÉS FINANCIÈRES**  
**COMPARATIF – EXERCICES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE**  
**2017 ET 2018**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2018</b>	<b>BUDGET 2017</b>
TAXES	686 320	636 389
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	72 182	70 432
AUTRES REV. SOURCES LOCALES	43 261	42 750
TRANSFERTS	203 292	187 600
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>1 005 055</b>	<b>937 171</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BUDGET 2018</b>	<b>BUDGET 2017</b>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	212 257	221 339
SÉCURITÉ PUBLIQUE	94 600	89 206
TRANSPORT	288 360	269 952
HYGIÈNE DU MILIEU	143 446	142 941
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	66 741	56 233
LOISIRS ET CULTURE	88 932	73 400
FRAIS DE FINANCEMENT	34 469	15 500
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>928 805</b>	<b>868 571</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>BUDGET 2018</b>	<b>BUDGET 2017</b>
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	76 250	68 600
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :</b>	<b>1 005 055</b>	<b>937 171</b>

Les totaux des revenus et dépenses de l'année dernière ainsi que de l'année 2018 sont reportés ici :

Année 2017	937 171\$
Année 2018	1 005 055\$

Comment s'explique l'écart de 67 884\$ entre l'année 2017 et l'année 2018 ?

La hausse des revenus de l'année 2018 par rapport à ceux de 2017 s'explique principalement par une augmentation des revenus de « transferts », attribuable à une augmentation de 17 000\$ du montant de la péréquation transmise par le Gouvernement et une augmentation des valeurs de propriété occasionnant un revenu supplémentaire de taxation générale ainsi que de la taxation pour le règlement d'emprunt de la construction du nouveau réservoir d'eau potable.

Si on considère maintenant les sections « dépenses de fonctionnement » et « autres activités financières », vous remarquerez que les dépenses et le remboursement de la dette de la prochaine année sont plus élevés que celles de l'année 2017. La différence s'explique par le règlement d'emprunt relatif à la construction du nouveau réservoir d'eau potable.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations relativement aux prévisions budgétaires de votre Municipalité pour l'année 2018, vous n'avez qu'à nous joindre, au 244-3637, sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Nous espérons le tout à votre convenance et demeurons vos tous dévoués.